

Hygiène et réglementation en atelier de transformation (Acquérir les règles d'hygiène) (Formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Identifier les paramètres influençant le développement des micro-organismes.
- ⇒ Identifier les sources de contamination.
- ⇒ Acquérir les règles d'hygiène et être capable de les appliquer.
- ⇒ Comprendre les principes de la marche en avant afin de mieux organiser son travail.
- ⇒ Acquérir les principes du nettoyage et de la désinfection.



Contenu :

- ◇ Qu'est-ce qu'un micro-organisme ? Les conditions de vie des micro-organismes - Les sources de contamination.
- ◇ L'hygiène du personnel.
- ◇ La conception des locaux.
- ◇ Nettoyage et désinfection - Protocole de nettoyage, méthodes et fréquences.

Public :

- ◇ Tout public (Exploitant(e)s, salarié(e)s agricoles - Chef(fe)s d'entreprises, salarié(e)s Porteurs de projet, ...).
- ◇ Pas de pré-requis.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Taux de satisfaction: 100%

Durée & Lieu	7Heures soit 1 Journée - CFPCA de Saint-Flour.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques - Visite - Partage d'expérience.
Modalités d'évaluation	Evaluation tout au long de la formation par questionnaire et évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Coût et conditions de prise en charge :

20€/Heure, soit 140 € pour la journée et par personne pour un financement personnel.

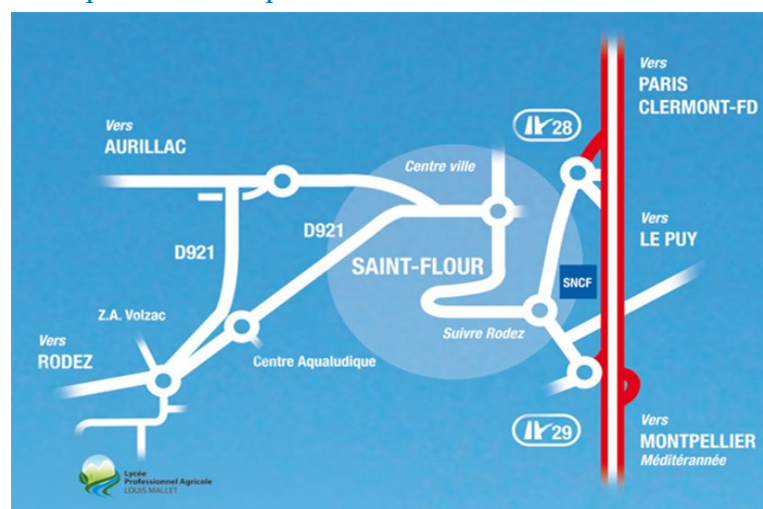
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30
cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FOUR
Tél. : 04.71.60.35.62
E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Mise à jour
21.07.2025